

Adresse du citoyen Pilhes, receveur de l'enregistrement à Foix, qui annonce avoir pris en charge l'éducation d'un enfant pauvre, lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du citoyen Pilhes, receveur de l'enregistrement à Foix, qui annonce avoir pris en charge l'éducation d'un enfant pauvre, lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 277-278;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26654_t1_0277_0000_11

Fichier pdf généré le 30/03/2022

30

Les officiers du 8° régiment des dragons offrent en don patriotique 577 liv. 15 s. qu'ils avoient reçus en gratification. Ils ne veulent d'autre récompense de leurs services que de nouveaux dangers à courir.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Iggelsheim, 14 flor. II] (2).

« Les officiers du 8° régiment de dragons ont fait don à la patrie, le 5 germinal, d'une somme de 577 liv. 15 s., montant de 2 jours de paye accordés en gratification à l'armée.

En battant et chassant du territoire français les satellites des tyrans, ils n'ont fait que leur devoir; la récompense la plus chère pour eux, celle qu'ils s'attacheront toujours à mériter se trouve dans la jouissance qu'ils éprouvent de bien servir la République; ils n'en veulent pas d'autres mais ils sont étonnés de n'avoir pas trouvé dans la liste des dons patriotiques, celui qu'ils ont fait. Ils m'ont chargé de te prier, cher compatriote, de voir si la Convention l'a reçu. L'infidélité des postes m'oblige à cette demande.

Je te donne cette peine sans hésiter parce que j'ai souvent éprouvé que c'est te faire plaisir que de te donner l'occasion d'obliger.

Reçois un juste tribut d'estime et d'amitié ».

MEILLET (*adjudant du 8° dragons*).

31

Le conseil-général et la Société populaire de Miribel, département de l'Ain, félicitent la Convention sur ses glorieux travaux, et déposent sur l'autel de la patrie 454 chemises, 59 paires de guêtres, plusieurs autres effets d'équipement, 85 livres en assignats. Ils ont en outre remis à l'administration du district l'argenterie de leurs églises, et font partir pour l'armée un cavalier, armé, équipé et monté à leurs frais

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Miribel, 12 flor. II] (4).

« Citoyen président,

Le conseil général et la Société populaire de cette commune se réunissent à toutes les Sociétés populaires de la République pour féliciter la Convention sur ses glorieux travaux, sur son énergie, sur les mesures vigoureuses qu'elle a prises pour sauver la République des atteintes des traîtres et des conspirateurs, l'invitent de maintenir l'exécution de son décret par lequel elle a mis la vertu, la probité et l'honnêteté à l'ordre du jour, et de rester à son poste jusqu'à ce que la liberté repose sur des bases solides.

(1) P.V., XXXVII, 169. Bⁱⁿ, 24 flor. (2° suppl^t).

(2) C 302, pl. 1086, p. 8.

(3) P.V., XXXVII, 169. Bⁱⁿ, 24 flor. (2° suppl^t) et 25 flor.

(4) C 302, pl. 1086, p. 6.

Nous t'invitons de faire agréer à la Convention, à nos dignes représentants, l'offrande que la commune de Miribel a fait sur l'autel de la patrie de 454 chemises, 1 chapeau, 6 paires de bas, 8 cols, 1 mouchoir de poche, 6 paires de souliers, 3 draps, 59 paires de guêtres, 85 livres en assignats, et d'un cavalier jacobin monté et équipé.

En outre la commune a déposé au district toute l'argenterie de son église et ses cloches et tous autres ornements »

George PROUST (*présid.*), VALAT (*secrét.*).

32

Le citoyen Pilhes, receveur de l'enregistrement à Foix, annonce à la Convention qu'il s'est chargé de loger, nourrir, entretenir, instruire et élever dans les principes républicains un enfant mâle, pris dans une famille vertueuse et pauvre.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Foix, 12 flor. II] (2).

« Citoyen président,

A tout instant le cri chéri de vive la République, en flattant l'oreille excite le sentiment, mais quoique dans presque chaque français cet éclat d'amour ne soit qu'un pur élan de l'âme, s'il veut accomplir quelque action républicaine que lui inspire la vertu, l'égoïsme vient l'entraver, autant de fois qu'il en conçoit le projet. De ses transports il fait hommage à la patrie mais il agit faiblement pour elle. Honorer le malheur, protéger l'orphelin, tendre à l'indigence une main secourable, enfin tout ce qui a trait à la bienfaisance, à la fraternité, ne coûterait rien à son cœur, s'il n'en coûtait pas à sa fortune. Il annonce hautement qu'il est le partisan de la nature, et l'intérêt personnel le rend sourd à sa voix; il embrasse avec ravissement l'autel de la Raison, mais tout être déraisonne dès qu'il lui parle générosité.

Citoyen président, si dans la révolution générale qui change de face l'empire français, l'individu qui n'a rempli que ses devoirs, n'a rien fait pour la patrie, j'estime que le meilleur de ses enfans ne doit rien accorder à l'enthousiasme, mais tout à la réalité. A l'amour du règne de la liberté je me sentis pénétré de cette maxime. Je brûlais d'accomplir quelque acte de désintéressement, et tout ensemble de patriotisme indépendant de mes devoirs; l'infirmité d'un père plus qu'octogénaire, digne de toute ma tendresse, m'imposant le devoir de consacrer mon revenu, mes biens mêmes à la piété filiale.

A peine lui avais-je fermé les yeux que l'agence nationale, pour récompenser sans doute 35 ans de ses services et 18 des miens, me fit passer au poste du chef-lieu de ce département. Je l'occupe depuis 9 mois. Je vis seul. Et comme il en faut peu au citoyen qui sait se contenter de peu, je jouis d'une honnête médiocrité.

Ami constant de l'humanité souffrante, saisissant avec ardeur le vœu de nos sages représentants, qui en sollicitant les Français de se donner

(1) P.V., XXXVII, 169. Bⁱⁿ, 24 flor.; *Audit. nat.*, n° 599; *J. Mont*, n° 18..

(2) C 303, pl. 1112, p. 13.

mutuellement un secours fraternel, les invitent à honorer l'infortune et le malheur, j'ai mis sous les yeux du Comité de surveillance le projet d'une action républicaine, depuis longtems conçue. Je lui ai offert de loger, nourrir et entretenir, instruire et élever dans les principes sans-culottides, un enfant mâle pris dans le sein d'une famille vertueuse et pauvre, appartenant à la commune de Foix. Et comme je n'étais pas assez orienté dans sa cité, je le priais instamment de m'aider par son choix à placer dignement mon bienfait.

Mon adresse prise en considération, une commission du Comité a choisi et m'a amené un enfant sans père et mère, et tel que je l'avais demandé. Il restera auprès de son bienfaiteur jusqu'à l'âge de 12 ans ou jusqu'à ce que les parens viennent à le réclamer.

Citoyen président, en faisant à la nation l'hommage de mon acte de civisme, je dois t'assurer que je n'accorde rien à la vanité. Je n'ai été ni prêtre ni noble; il ne m'est pas venu dans l'idée le moindre espoir de récompense. Je la trouve dans mon cœur. J'ai uniquement songé à remplir auprès de toi un devoir intéressant par l'exemple que j'offre aux sans-culottes, vrais français. Je ne doute pas de trouver parmi eux une foule d'imitateurs. Et alors combien pourrât-on compter dans la République des familles indigentes soulagées! Combien de pères dans le veuvage exempts de recrutement voleront-ils à la frontière dès qu'ils ne seront pas retenus par leurs jeunes enfans! Combien d'enfans élevés dans les principes de la révolution, principes ineffaçables dès qu'ils sont puisés au berceau. S. et F. ».

PILHES.

33

Le receveur du district de Vendôme (1) fait passer à la Convention le bordereau des dons faits à la patrie dans le sein de cette Société, à laquelle l'amour de la liberté rend tous les sacrifices faciles. Le résultat est de 55 069 l. 4 s.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Vendôme, 25 germ. II] (3).

« Citoyen président,

J'adresse à la Convention le bordereau des dons faits à la patrie dans la Société populaire de Vendôme, dont le total monte à 55 069 liv. 4 s. Bientôt je lui ferai part des dons qui vont être versés par toutes les communes du district.

La commune de Vendôme est sans ressource et par conséquent sans richesse; mais elle prouve qu'elle veut la liberté; le frémissement d'horreur dont le digne représentant Garnier (de Saintes) a été témoin, lorsque dans cette cité on entendit parler de la conspiration qui formait le projet scélérateur d'assassiner la République et ses fondateurs, la joye répandue sur tous les visages quand

(1) Loir-et-Cher.

(2) P.V., XXXVII, 169. Bⁱⁿ, 24 flor. (2^e suppl^t) et 25 flor.; J. Sablier, n^o 1314; J. Mont., n^o 18.

(3) C 302, pl. 1086, p. 1, 2.

on sçut que la massue nationale allait frapper ces perfides, peuvent attester la bonté de l'esprit qui règne dans cette municipalité.

Cette conduite des habitants de Vendôme a été précédée de dons en assignats, chemises, souliers, d'un cavalier jacobin; dons qui, quoique faits sans éclat, n'en sont pas moins réels; elle a fait des sacrifices bien plus précieux encore: les enfans de cette commune ont volé, dès 1790, à la défense de la patrie dans un temps, où ils ne voyaient qu'une ombre de liberté, mais ils jugeaient que l'élan du courage l'amènerait toute entière.

Il était beau, Citoyen président, d'entendre des pères et mères dire à ces jeunes militaires: Voilà le plus beau jour de notre vie, nos enfans sentent comme nous ce qu'ils doivent à la patrie, cette patrie sera celle de la liberté.

Oui, Citoyen, la probité et la vertu à l'ordre du jour, les intrigans et les traîtres punis, la liberté est consolidée et le sincère républicain goûte une satisfaction bien réelle en voyant arriver ce moment si désiré par lui. Vive la Convention nationale, vive la République ».

MARGANNE.

[Bordereau des sommes et créances données].

	liv. sols
En numéraire	261,14
En assignats	23 953,15
En remises des sommes versées dans l'emprunt volontaire	30 853,15
Total des dons faits	55 069,4

P.C.C. MARGANNE.

34

La Société populaire de Saint-Jean de Bournay (1) écrit qu'elle a armé, équipé et monté un cavalier; offre à la République 200 liv. de salpêtre par décade; fait l'énumération des dons patriotiques en effets d'habillemens et d'équipement qu'elle a envoyé le 6 nivôse, et en argenterie provenant des églises de la commune (2).

Elle a déposé sur l'autel de la patrie 64 chemises, 20 chapeaux, 47 paires de souliers, 2 paires de bottes, 120 vestes, 72 paires de guêtres, 10 culottes, 16 sacs, 6 mouchoirs, et autres effets avec une paire de boucles d'argent et 27 liv. 2 sols en numéraire. Elle a envoyé au district le 16 ventôse, 110 paires de guêtres noires, 39 vestes uniformes, 20 chemises, 100 liv. en numéraire, et le 11 germinal 336 aunes de toile offertes par le jeune citoyen Claude-Louis Bouillat. Les citoyens Etienne Ottin et François Bizet, membres de cette Société, ont fait don à la patrie de la finance de leurs offices de notaires (3).

Elle demande que le nom de la commune de Saint-Jean-de-Bournay soit changé en celui de Toile-à-Voile, à raison d'une manufacture de ces toiles qu'elle a dans son sein, et qui vient d'expédier 17 000 aunes pour le port de La Montagne (4), et la chapelle dite des Pénitens pour le lieu de ses séances.

(1) Isère.

(2) P.V., XXXVII, 170.

(3) Bⁱⁿ, 24 flor (2^e suppl^t).

(4) J. Lois, n^o 592.